



Doc. 14031
20 avril 2016

Après les attaques de Bruxelles, un besoin urgent de répondre aux défaillances de sécurité et de renforcer la coopération contre le terrorisme

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, après la première phrase, insérer la phrase suivante:

«Ces attentats sont les derniers d'une série d'actes terroristes graves, dont ceux de Paris, Ankara et Istanbul, prenant pour cible les Etats membres du Conseil de l'Europe.»

Déposé par:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
BABAOĞLU Mehmet, Turquie, CE
DİŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
KANDEMİR Erkan, Turquie, CE
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
UYSAL Burhanettin, Turquie, CE

1. 2016 - Deuxième partie de session

